

La lettre Sécurité Routière

N° 9 - décembre 2025

Editorial



Naïma BEN AHMED,
Directrice de cabinet du Préfet,
Cheffe de projet sécurité routière,

Alors que l'année 2025 s'achève, le Loir-et-Cher enregistre presque deux fois plus de tués sur la route qu'en 2024. Ce constat alarmant s'inscrit également dans une tendance nationale, marquée par une hausse globale de l'accidentalité.

Pourtant, les accidents de la circulation ne relèvent pas de la fatalité. Les principales causes identifiées demeurent liées aux comportements des usagers : vitesse excessive, consommation d'alcool ou de stupéfiants, prise de médicaments altérant la vigilance, usage de distracteurs numériques. C'est pour répondre à ces comportements délibérément imprudents que le législateur a renforcé les sanctions applicables.

La lutte contre l'insécurité routière nécessite une implication collective. Il importe d'encourager le dialogue au sein des cercles professionnels comme privés, de sensibiliser son entourage et d'agir à titre préventif lorsqu'un comportement à risque est identifié. La prévention repose également sur la vigilance de chacun, notamment en direction des usagers les plus vulnérables.

À l'approche des fêtes de fin d'année, il convient de rappeler l'importance de la prudence et du respect des règles qui encadrent la circulation routière. L'objectif demeure constant : permettre à chaque usager de rejoindre sa destination en toute sécurité, quel que soit son mode de déplacement.

Vous trouverez dans cette lettre un aperçu des actions menées au cours du second semestre, en lien avec la coordination sécurité routière de Loir-et-Cher. Ces initiatives ont été rendues possibles grâce à l'implication des IDSR bénévoles, des élus référents et du chargé de mission 2RM, dont l'engagement doit être salué.

La mobilisation de chacun reste déterminante pour poursuivre en 2026 les efforts engagés.

Merci à vous.



Rejoignez le réseau des intervenants départementaux de sécurité routière (IDSR) en contactant la direction départementale des territoires de Loir-et-Cher, qui anime le programme « agir pour la sécurité routière ».

Contact : ddt-coordination-securite-routiere@loir-et-cher.gouv.fr

L'accidentalité routière en Loir-et-Cher - Cumul 2025

(Données provisoires au 22/12/2025)

30 tués (19 tués sur l'année 2024)

213 accidents dont **26** mortels

271 blessés dont **133** hospitalisés

Violences routières : les conduites à risques annulent le caractère involontaire.



La loi du 09 juillet 2025 créant l'homicide routier et visant à lutter contre les violences routières met en œuvre un changement sémantique réclamé de longue date par les victimes de la route.

L'expression "homicide involontaire" était devenue inaudible pour les victimes et leurs familles, confrontées à un accident grave ou mortel ayant mis en cause un conducteur au comportement délibérément dangereux (conduite après consommation de stupéfiants ou d'alcool, grand excès de vitesse, usage du téléphone tenu en main, conduite sans permis, rodéo motorisé, délit de fuite ou refus d'obtempérer etc.).

Avec cette nouvelle loi, les responsables d'accidents mortels de la circulation faisant l'objet d'au moins une circonstance aggravante seront poursuivis pour **homicide routier ou blessures routières** (mesure 10 du comité interministériel de la sécurité routière du 17 juillet 2023). Ces nouvelles dénominations dans le droit pénal permettent de qualifier plus justement l'acte du conducteur qui s'est volontairement mis dans une situation de conduite dangereuse.

Les peines encourues sont alourdies pour l'auteur reconnu responsable de l'accident corporel.

Cette loi permet également de mieux lutter contre la récidive en élargissant la liste des délits pouvant être considérés comme une même infraction.

Cela signifie que si un conducteur est condamné pour la conduite d'un véhicule en état d'ivresse, et que, dans les 5 années qui suivent, il est poursuivi pour la conduite d'un véhicule sans permis, cette seconde infraction sera considérée comme ayant été commise en état de **récidive légale**, avec pour conséquence un doublement des peines encourues.

Plus d'infos sur le [site de la sécurité routière](#)

Sensibilisation au risque routier professionnel au centre hospitalier de Blois



Le 30 septembre 2025, les agents de la coordination sécurité routière de Loir-et-Cher ont participé à une action de sensibilisation au risque routier professionnel au sein du centre hospitalier de Blois, dans le cadre d'un partenariat nouvellement établi entre les deux structures.

Cette initiative visait à renforcer la prévention des accidents de la route liés aux déplacements professionnels, en proposant des activités pédagogiques et interactives accessibles à l'ensemble du personnel.

Installée à la cafétéria du centre hospitalier de façon stratégique (sur le trajet des agents de retour de la pause déjeuner), l'action a rencontré un accueil très favorable de la part des agents. Une quarantaine d'agents ont pris le temps de participer aux différents ateliers. En compléments des ateliers dose alcool et réflexes menés par la mutuelle des hospitaliers, la coordination sécurité routière a proposé un quizz sur le code de la route et une expérience réalité virtuelle sur le téléphone au volant. Ces ateliers ont suscité de nombreux échanges autour des bonnes pratiques de conduite au sein de la communauté de travail.

Cette première collaboration entre la DDT 41 et le centre hospitalier de Blois a été particulièrement appréciée.

Fort de cette dynamique, une nouvelle journée de sensibilisation est d'ores et déjà programmée pour le 24 mars 2026 (à l'occasion de la journée nationale de la courtoisie au volant), témoignant de la volonté commune de poursuivre les actions en faveur de la sécurité routière et de la prévention des risques professionnels.

Opération lumière et vision à la gare de Blois



Le 12 novembre 2025, les voyageurs et autres usagers passant par la gare de Blois, ont pu bénéficier de l'action de sensibilisation de l'association Prévention Routière et de ses partenaires (SNCF, Transdev, Bird, maison des mobilités) ayant pour thème « lumière et vision ».

Ce thème a été décliné autour de la mobilité durable (vélo, trottinettes, transport en commun sur route et sur rail).

Au programme, ateliers pratiques sur les angles morts, mesure du temps de réaction, conseils sur les équipements à prévoir quand la luminosité diminue, maniabilité des trottinettes électriques (EDPM).

La sécurité aux abords des voies ferrées a également été abordée.



Un nouveau chargé de mission deux-roues motorisés en Loir-et-Cher



Le chargé de mission deux-roues motorisés (2RM), désigné par arrêté préfectoral, joue le rôle d'ambassadeur de la politique nationale dans le domaine de la lutte contre l'accidentalité des usagers concernés.

Il propose et met en œuvre des actions de prévention, en étroite collaboration avec la coordination sécurité routière de Loir-et-Cher. En effet, la sur représentation des usagers de 2RM parmi les victimes d'accidents corporels demande un investissement particulier dans le domaine de la prévention lié à ce type de mobilité.

Depuis cet été, une nouveau chargé de mission a été nommé. Plusieurs actions seront programmées courant 2026, avec le concours de la gendarmerie nationale. Ces actions combineront pratique et maniabilité des engins et connaissances théoriques.

Un projet de sensibilisation sur votre territoire ?

Prenez contact avec la coordination : dtt-coordination-securite-routiere@loir-et-cher.gouv.fr

Opération SAM au festival HRUN, le Controis en Sologne



En septembre dernier, a eu lieu une nouvelle édition du festival HRUN. Ce festival sportif et musical, met en avant l'inclusion des personnes handicapées et leur permet de vivre une expérience unique en famille et entre amis. Ce festival est caractérisé également par une programmation musicale de très grande qualité, ce qui garantit son succès.



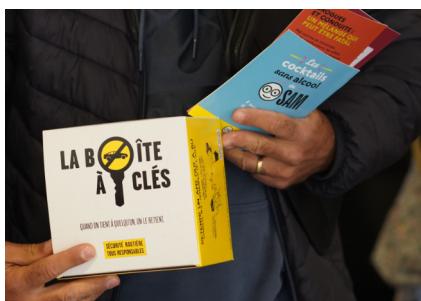
Cette année encore, un stand SAM (c'est depuis 20 ans, celui qui conduit et qui ne boit pas !) était prévu afin d'accueillir les festivaliers. Ceux qui se sont engagés à ne pas consommer d'alcool de la soirée ont eu droit à une boisson sans alcool gratuite.



La ballade réunissant des personnes handicapées et valides a été très appréciée. Les 500 dossards ont été vendus.

De nombreuses animations et innovations étaient proposées, tels le bar à jus, des t-shirts avec inscription en braille. La coordination sécurité routière était également présente avec ses nouveaux casques de réalité virtuelle.

Retour en images sur le séminaire addictions, dépendances et comportements routiers du 18 novembre 2025



Le 18 novembre dernier, élus, enseignants de la conduite, salariés d'entreprises, agents publics, associations, professionnels du soin, ont pu assister au séminaire addictions, dépendances et comportements routiers co-organisé par la coordination sécurité routière de Loir-et-Cher et la délégation territoriale de l'agence régionale de santé en Centre-Val de Loire. Cet événement a permis d'aborder le risque routier sous un angle particulier : celui des personnes dépendantes d'une substance (alcool ou psychotropes) ainsi que celles présentant une addiction, notamment au smartphone.

L'événement a démarré avec la tenue de stands de différents acteurs de la sécurité routière et de l'accompagnement au soin.

Que retenir ?

Seule une **approche systémique** réunissant la prévention, l'accompagnement au soin, la réduction des risques et la réglementation, **sur un même plan**, permet une prise en charge optimale de la problématique.

Les conseils de la sécurité routière

Priorité au respect : la campagne inspirante de la sécurité routière !



Alors que la majeure partie des accidents sont dus à des facteurs comportementaux, la sécurité routière a lancé une campagne de communication autour du respect. Les arguments ? Moins d'agressivité, se mettre à la place de l'autre, être attentif et courtois, tout cela contribue à une circulation apaisée et peut certainement être bénéfique à la sécurité de tous.

Une campagne de communication applicable à bien d'autres domaines de notre vie quotidienne !

Priorité au respect

LES 5 ENGAGEMENTS

1.

Nous nous engageons pour que la vie l'emporte sur la violence

Circuler, c'est aussi cohabiter avec respect, faire preuve d'empathie et de bienveillance.

Nous nous mettons à la place de l'autre

Signaler son intention, regarder, anticiper, s'adapter aux autres usagers : nos gestes protègent les autres.

2.

Nous sommes attentifs à chacun

Un pas lent, un vélo hésitant, une personne à mobilité réduite, un jeune conducteur, un livreur perdu, tous méritent notre patience.

Nous savons qu'aucun déplacement n'est « roi »

Aucun usager ne vaut plus qu'un autre : la route, les rues appartiennent à tous.

3.

Nous utilisons notre permis de sourire

Un merci, un regard, un sourire, un geste de courtoisie : le respect est contagieux.

4.



**REJOIGNEZ LE MOUVEMENT
POUR UNE ROUTE
SANS AGRESSIVITÉ,
POUR UNE ROUTE PACIFIÉE.**

SÉCURITÉ
ROUTIÈRE VIVRE,
ENSEMBLE

Pour en savoir plus

[Site de la sécurité routière](#)

Contact

ddt-coordination-securite-routiere@loir-et-cher.gouv.fr

SÉCURITÉ
ROUTIÈRE VIVRE,
ENSEMBLE